

Avenant N°1 :

Modifie les IC comme suit :

2.2 : la procédure sera donnée à la VHF sur le canal de course.

18.2 : (c) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

Annexe Parcours :

Les bouées 1 et 2 sont à laisser à babord.

Les bouée 3A et 3B forme une porte, 3A tribord et 3B à babord.

Briefing coureurs : 12 h le vendredi 2 mai 2025

Affichage à 10h le 2/5/2025

Le Pdt de CC.

D. Aveziaux

